

Grand excès de vitesse



Grand excès de vitesse

Laguian-Mazous

Lundi 2 janvier vers 16 h 40 dans le village dont la vitesse est limitée à 50 km/h, les gendarmes ont intercepté un automobiliste qui roulait à 117 km/h. La sentence est sans appel avec retrait du permis de conduire et la mise en fourrière du véhicule.

Auch

Mardi 3 janvier vers 1 heure du matin, rue de Dijon, les pompiers sont intervenus sur un véhicule en feu dont l'origine viendrait du moteur. L'automobiliste est indemne.